



Réunion de la Commission Jeunes du 25 février 2013

Présents : Pascal AUBRY, Christian BLEUZEN, Jean-Louis BOURGOIN, Sébastien CHARPIOT, Frédéric GINOVART, Isabelle HAMELIN, Philippe LEFEBVRE, Loïc LE GAL, Simon LE MAREC, Céline MARCHADOUR, Jean PRIOUL, Anne RUHLMANN, Dominique RUHLMANN, Michel SERRALTA

Excusés : Patrice GEORGET, Max NOTTER

Ordre du jour

1. Composition de la Commission	2
2. Fonctionnement de la Commission	2
3. Actions	3
Interclubs jeunes.....	3
Règlements	3
Rassemblement final de la Régionale Jeunes	3
Structure de la Nationale 4 Jeunes	3
Bretagne jeunes.....	3
Organisation.....	3
Règlement.....	4
France jeunes	4
Pôle Elite	4

La séance débute à 9h15 au lycée de la Touche à Ploermel.

1. Composition de la Commission

La composition de la Commission Jeunes se veut ouverte à toutes les bonnes volontés :

- Responsables des jeunes des Comités Départementaux
- Parents et bénévoles impliqués auprès des jeunes
- Entraîneurs et animateurs

La composition initiale de la Commission Jeunes est fixée par les présents à sa première réunion, ainsi que ceux qui ont indiqué vouloir en faire partie mais ne pouvant assister à la réunion du 25 février à Ploermel :

- Pascal AUBRY
- Christian BLEUZEN
- Jean-Louis BOURGOIN
- Sébastien CHARPIOT
- Frédéric GINOVART
- Isabelle HAMELIN
- Philippe LEFEBVRE
- Loïc LE GAL
- Simon LE MAREC
- Céline MARCHADOUR
- Max NOTTER
- Anne RUHLMANN
- Dominique RUHLMANN
- Michel SERRALTA

La composition de la commission pourra évoluer en fonction des demandes.

2. Fonctionnement de la Commission

Le fonctionnement de la Commission est essentiellement électronique :

- La liste commission-jeunes@echecs-bretagne.fr permet aux membres de la commission d'échanger entre eux sur les sujets intéressant la commission ;
- L'adresse jeunes@echecs-bretagne.fr sera affichée sur le site web de la Ligue pour donner un contact pour tous les problèmes concernant les jeunes au niveau de la ligue pour les parents, dirigeants, ... Cette adresse est redirigée vers les boîtes à lettres de Pascal (Directeur de Jeunes) et Frédéric (Responsable des relations avec les parents), qui se concerteront à chaque message pour savoir qui répond et comment.

Les décisions seront lorsque nécessaire prises par vote électronique (Doodle), après échanges par mail.

Les comptes-rendus et les relevés de décisions seront en ligne sur le site web de la Ligue.

Une réunion en présentiel aura lieu une fois par an, pendant le Bretagne Jeunes.

3. Actions

L'objectif de la réunion est de déterminer

- les dossiers les plus urgentes à traiter ;
- les actions à mener de manière prioritaire.

Interclubs jeunes

Règlements

Les règlements des divisions gérées par la Ligue (Nationale 4 et Régionale) doivent être écrits et mis en ligne sur le site web de la Ligue. Pascal fait une ébauche et la fait circuler au sein de la commission avant publication.

Rassemblement final de la Régionale Jeunes

Un rassemblement final des meilleures équipes des championnats départementaux sera organisé le dimanche 19 mai 2013 comme indiqué en début de saison dernière. :

- Sébastien voit s'il est possible de modifier le championnat départemental des Côtes d'Armor (une date déjà prévue le 19 mai) ;
- Pascal prend les contacts nécessaires pour l'organisation de la journée ;
- Pascal propose à la commission une règle de sélection des équipes suivant le nombre de participants dans chaque championnat départemental.

La date et le lieu du rassemblement devront être communiqués au plus tôt.

Structure de la Nationale 4 Jeunes

Après discussion, la Nationale 4 comportera toujours deux groupes la saison prochaine, une décision sur le nombre d'équipes devra être menée avant la rentrée (8 ou 10 équipes par groupe).

Le règlement (à venir) précisera les conditions de montée en Nationale 3.

Bretagne jeunes

Organisation

Un cahier des charges sera rédigé à l'intention des potentiels organisateurs, dont les objectifs seront :

- De fournir un pense-bête des choses à ne pas oublier ;
- De préciser la répartition des rôles entre la Ligue et l'organisateur :
 - Ce qui ne peut être que du ressort de la Ligue ;
 - Ce qui doit être du ressort de l'organisateur ;
 - Ce qui peut être à la fois du ressort des deux, et pour lequel la répartition des rôles doit être fixée en amont de l'organisation.

La Commission retient l'idée de l'organisation de deux opens (A et B) en parallèle de la compétition officielle, à l'instar de ce qui se fait au niveau national ; les vainqueurs de ces opens pourraient être qualifiés pour la compétition officielle de la saison suivante dans leur catégorie.

L'organisation de ces opens restera conditionnée aux possibilités d'accueil offertes par chaque organisateur.

Règlement

Les repêchages doivent être gérés au plus tôt par les Comités Départementaux (les responsables des jeunes), en liaison avec le Directeur des Jeunes de la Ligue.

Le nombre de participants dans les petites catégories (petit(e)s poussin(e)s notamment) sera augmenté si les conditions d'accueil le permettent.

Un large consensus se dégage pour revenir à la cadence de 1h30 + 30 sec. par coup, celle adoptée au France Jeunes. Le règlement sera modifié la saison prochaine.

France jeunes

La France Jeunes ayant lieu dans deux mois, l'organisation sera minimale cette année :

- Mise en place d'une information à tous les parents sur le déroulement de la compétition ;
- Partage des coordonnées sur demande pour la mutualisation des hébergements et le co-voiturage ;
- Distribution des logements réservés par la Ligue aux demandeurs ;
- Appel à candidature pour la mise en place d'un accompagnement technique des joueurs (plutôt entraîneurs pour les grands et animateurs pour les petits ;
- Organisation sur place des préparations

Pôle Elite

Le calendrier du Pôle Elite sera désormais calqué sur celui du championnat de France Jeunes :

- Détermination des critères de sélection des joueurs et des obligations des joueurs sélectionnés par la Commission Jeunes ;
- Appui sur un pool d'entraîneurs pour les aspects techniques ;
- Annonce de la composition du Pôle Elite juste après le France Jeunes ;

En l'absence d'autres propositions, la formule actuelle (allocation d'une bourse à utiliser avec un entraîneur de la Ligue) est conservée.

La séance est levée à 11h15.